

Le Coq Pelaud

lecoqpelaud.com

Les Guerres de 14-18 et de 39-45 au front et au pays

- LE 11 NOVEMBRE 1919 EN FRANCE -

PAS DE FETES OFFICIELLES

Les journaux du 10 novembre 1919 annoncent que le premier anniversaire de l'Armistice ne sera pas chômé et qu'aucune manifestation officielle ne devra être organisée. Ainsi en a décidé, à la dernière heure, le gouvernement de Clémenceau. Cette décision ne semble pas avoir entraîné la moindre contestation.

La décision du gouvernement dans la journée du 9 novembre 1919 de ne pas célébrer officiellement le premier anniversaire de l'Armistice du 11 novembre n'a pas fait les gros titres de la presse. La plupart des grands quotidiens nationaux n'en parlent même pas. « La Croix » sous le titre « La journée » se contente d'écrire un très court édito dont voici l'essentiel : « Voici revenir pour la première fois ce 11 novembre qui fut l'an passé et reste pour jamais une des grandes dates de l'histoire mondiale... Nous avons cru pouvoir annoncer que l'anniversaire de cet armistice serait chômé. A la dernière heure, le gouvernement a décidé que non. Seulement une messe solennelle sera célébrée aux Invalides, en présence du maréchal Foch. » Le journal catholique annonce aussi que « le Pèlerinage national militaire d'actions de grâces à Lourdes a quitté Paris ce soir. » « Le Matin » est un peu plus loquace. Sous les titres « L'Anniversaire de l'Armistice. Pas de fêtes officielles », le journal après avoir

indiqué qu'on s'était demandé en haut lieu de « fêter officiellement l'Armistice, explique que « le président du conseil estime qu'en raison de la période électorale, aucune cérémonie officielle ne saurait être organisée. » Les Municipales se dérouleront les 30 novembre et 7 décembre. Le journal mentionne lui aussi la messe aux Invalides. Il révèle également que les anciens combattants qui souhaitaient aller « déposer une palme sur la tombe des A.C. au cimetière du Père Lachaize, ont décidé de renoncer à ce cortège après une entrevue chez le ministre de l'Intérieur. Il

mentionne pour conclure la tenue de trois grands meetings sur Paris. La presse n'oublie pas cependant de souligner le voyage officiel du Président Loubet chez son homologue britannique.

La proximité des Municipales n'est pas la seule raison de l'absence de commémorations officielles. Il faut se rappeler (voir CP 53 de juillet 2009) que les 13 et 14 juillet 1919 avaient eu lieu à Paris et dans de nombreuses communes les Fêtes de la Victoire. L'Echo paroissial de Saint-Symphorien d'août 1919 avait relaté celles-ci sur 7 pages. Tout d'abord avec un compte-rendu de Claudius Relave, correspondant de presse. Avec des extraits des discours prononcés au cimetière par le maire Loste et le conseiller général Anier. Et des extraits aussi du sermon du curé Pavailler à l'église. C'est au cours de ces cérémonies que furent annoncées au public les édifications au cimetière et à l'église de monuments commémoratifs où seront gravés les noms « glorieux » de tous ceux qui sont morts

pour la France. Il faudra attendre 1922 pour que les anciens combattants obtiennent que le 11 novembre devienne « fête nationale » et jour

férié.

En 2019, les citoyens de Saint-Symphorien auront toujours à cœur de venir honorer la mémoire de ceux qui, comme il est inscrit sur un des côtés du monument de la République, « sont morts à la fleur de leur âge pour que leurs frères et leurs enfants puissent vivre avec honneur. »

Lundi 11 novembre 2019 - 11 h.

MONUMENT AUX MORTS DE LA RÉPUBLIQUE

**Commémoration de l'ARMISTICE
du 11 novembre 1918.**

DÉCÈS DE GEORGES LHOPITAL

Le dernier survivant de ceux du S.T.O. avait oeuvré pour leur reconnaissance officielle

Georges Lhopital nous a quittés fin septembre, dans sa 97^{ème} année. Né le 31 décembre 1922, il aurait pu échapper au Service du Travail Obligatoire en 1943, s'il était venu au monde 24 heures plus tard. Hélas ! Il fut envoyé en Allemagne à Schwarza (Saale), entre Francfort/Main et Leipzig. Dans l'une de ses cartes envoyées à Noël Besacier le 27 juillet 1944, il écrit : "Ce serait beau que de pouvoir chanter Noël dans l'église de St Symph !" Il ne reviendra au pays qu'en mai 1945. Il y épousera Marie Louise Fabre avec qui il aura quatre enfants. Professionnellement, il prendra la succession de son père Mathieu Lhopital Vins.

Lors de ses obsèques, un de ses fils a lu un passage très émouvant d'un texte qu'il avait écrit sur le STO, regrettant que la nation n'ait pas été plus reconnaissante envers ceux qui l'avaient fait. C'est sans doute grâce à lui qu'aujourd'hui, sur la plupart des tombes de ceux qui ont vécu cet exil, figure la plaque "Les Victimes du STO à leur camarade." La dernière déposée aura été la sienne, car il était le dernier survivant de la quarantaine de pelauds ayant fait le STO.

Le Coq Pelaud espère prochainement publier des extraits du texte de Georges. En attendant, nous présentons à sa famille, nos amicales condoléances.

DÉCÈS DE Mme CHASTANG

Marguerite Grange-Chastang, décédée fin septembre dans sa 97^{ème} année, était une fidèle lectrice et donatrice du Coq Pelaud. Fille du poilu Eugène Grange mercier, elle vécut toute sa vie à St-Sym où elle travailla avec son frère aîné Jean puis sa nièce Geneviève Mézard "à la mercerie" de la grande rue.

Nous renouvelons à ses enfants Jean-François et Elisabeth notre familiale affection.